

CARRELEUR

Description du métier

- Prépare les surfaces, taille et pose du marbre, du granit, du granito (terrazzo), de l'ardoise, des carreaux de céramique et tout autre matériau similaire ou de substitution;
- Polit à la main ou à la machine toute surface composée de granit, de marbre ou d'autre matériau de même nature;
- Fait la cimentation et le masticage des interstices.

FORMATION

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Carrelage (5300) ou *Tiling* (5800)

Durée de la formation :

690 heures

Préalables scolaires :

Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 76.

Accès aux chantiers de construction

- Présenter à la CCQ un relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP en carrelage et une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur inscrit à la CCQ. Cette mesure permet d'obtenir le certificat de compétence apprenti du métier.

Régime d'apprentissage

- Avoir effectué les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

Habilités et intérêts

- Acquérir des connaissances liées aux calculs géométriques, à la chimie des matériaux, à la préparation des surfaces et à l'application des méthodes d'alignement;
- Pouvoir exécuter rapidement des tâches répétitives;
- Être précis et minutieux;
- Être soucieux de l'esthétique du produit fini;
- Faire preuve d'une bonne dextérité et d'une capacité à bien percevoir les couleurs;
- Être capable de travailler dans des positions inconfortables et d'exécuter des tâches tout en se déplaçant.

MÉTIER

Salaire annuel moyen

Apprenti*	15 888 \$
Compagnon**	29 373 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	44 829 \$
Proportion***	60 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2009, pour les 12 mois suivant leur admission.
 ** Salaire moyen en 2010 des compagnons ayant rapporté au moins une heure de travail.
 *** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2010. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Salaire horaire d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	20,20 \$	20,26 \$	18,65 \$
2 ^e période	23,56 \$	23,63 \$	21,76 \$
3 ^e période	28,61 \$	28,70 \$	26,42 \$
Compagnon	33,66 \$	33,76 \$	31,08 \$

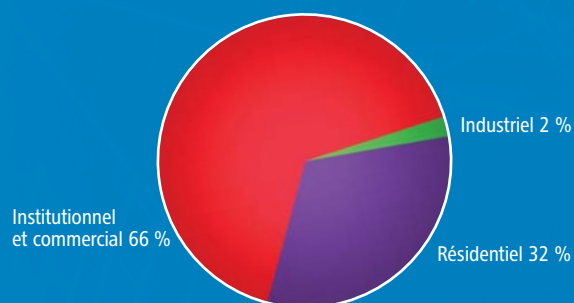
Salaire en mai 2011.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2005-2009	2010
Nouveaux admis par la CCQ	201	226
Taux de placement des diplômés*	87,5 %	85,5 %

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Notez que l'enquête est réalisée en mars, un mois où l'activité dans l'industrie de la construction n'est pas à son maximum.

Volume de travail par secteur



Salariés actifs en 2010

Abitibi-Témiscamingue	22
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	54
Côte-Nord	22
Estrie	111
Île de Montréal	384
Laval-Laurentides-Lanaudière	464
Mauricie-Bois-Francs	86
Montérégie	355
Outaouais	102
Québec	403
Saguenay-Lac-Saint-Jean	55
Extérieur et Baie-James	6
Total	2 064

Nombre de femmes actives dans le métier

58

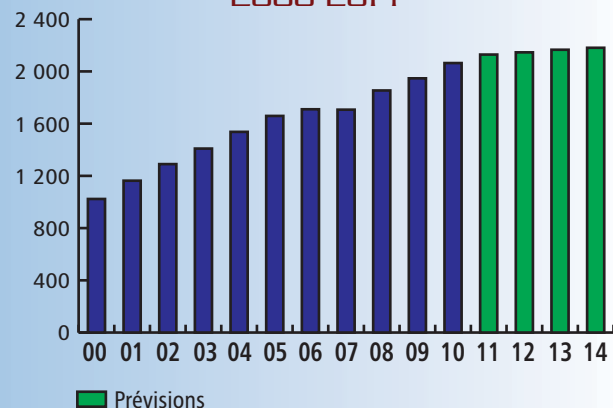
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Carreleur	12 %
Ensemble des métiers et occupations	18 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2000-2014



Âge de la main-d'œuvre en 2010

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	32	50 %	47 %	3 %	1 102
Compagnon	45	7 %	75 %	18 %	962
Total des carreleurs	38	30 %	60 %	10 %	2 064
Ensemble des métiers et occupations	39	30 %	57 %	13 %	152 740

PERSPECTIVES D'EMPLOI

- En 2010, un nombre record de 2 064 carreleurs ont foulé les chantiers. Ils étaient ainsi deux fois plus nombreux qu'il y a 10 ans. On y trouve une main-d'œuvre féminine non négligeable de 58 salariées;
- Environ 840 employeurs embauchent des carreleurs. Le volume de travail se concentre dans le secteur institutionnel et commercial ainsi que dans le secteur résidentiel. Les variations saisonnières ont un impact limité sur le volume de travail, car les carreleurs travaillent à l'intérieur;
- En hausse depuis plus de 10 ans, l'emploi devrait continuer d'augmenter, au cours des prochaines années, mais plus lentement. La rénovation résidentielle devrait poursuivre sa croissance, tandis que le niveau d'activité devrait demeurer soutenu dans la construction résidentielle neuve. Par ailleurs, la construction institutionnelle et commerciale, premier secteur en importance pour ce métier, sera stimulée par de nombreux chantiers à venir;
- Un total de 226 nouveaux apprentis carreleurs ont intégré l'industrie, en 2010. De ce nombre, environ 40 % étaient diplômés. Le taux de placement des nouveaux diplômés sur le marché du travail en 2010 est sensiblement le même que la moyenne des dernières années. Lorsque les compagnons travaillent au moins 500 heures par année, ils reçoivent en moyenne 44 800 \$, pour les travaux assujettis aux conventions collectives de la construction;
- Les perspectives d'emploi sont excellentes, pour les carreleurs, car le roulement de la main-d'œuvre est élevé et que la disponibilité actuelle de travailleurs est restreinte.



FORMATION OFFERTE

dans les établissements publics suivants :

- CFP Pierre-Dupuy (Longueuil)
- CFP pour Autochtones dans les métiers de la construction (CFPAMC)*
- École des métiers de la construction de Montréal*
- École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec

* Cette école offre aussi le programme en anglais.

